**Le technolecte médical chez les femmes en âge de procréer**

**The medical technolect in women of childbearing age**

**Meryam Kamal,** Université Ibn Zohr - Agadir

kamalmeryam@gmail.com

**Zakaria Ouallou,** Université Ibn Zohr - Agadir

Zakaria.ouallou@edu.uiz.ac.ma

Résumé

Cet article aborde une variété de langue relative à un domaine populaire d’utilisation du lexique médical par les femmes en âge de procréer. La problématique liée au corpus de langue parlée en situation demande à comprendre les aspects sur la variété dite : technolecte populaire. Nous analyserons dans les traits qui s’attachent aux différentes composantes mises en exergue pour la réalisation langagière ainsi qu’aux procédés d’investissements tels que l’alternance codique et l’emprunt. Nous toucherons également les modes de constructions d’unités lexicales employées, qui s’effectuent par fusionnement ou par imbrication. Pour ce, un extrait de l’enquête sera présenté, pour mieux éclairer et analyser la spécificité linguistique que les femmes usent pour s’exprimer dans des contextes multiples.

**Mots clés :** technolecte médical, analyse linguistique, variété sociolinguistique, représentation sociale

Abstract

This article discusses a language variety related to a popular domain of medical lexicon use by women of childbearing age. The problematic related to the corpus of language spoken in situation requires to understand the aspects on the variety known as: popular technolect. We will analyze in the features which are attached to the various components highlighted for the linguistic realization as well as to the processes of investments such as the codic alternation and the loan. We will also touch on the modes of construction of lexical units used, which are carried out by fusion or by imbrication. For this, an extract of the survey will be presented, to better clarify and analyze the linguistic specificity that women use to express themselves in multiple contexts.

**Keywords :** medical technolect, linguistic analysis, sociolinguistic variety, social representation.

Introduction

**La situation linguistique au Maroc demeure riche et évolutive. En effet, la coexistence de plusieurs variétés dans la région de Souss Massa à l’instar de l’Arabe dialectale, le berbère, le français oral engendre des pratiques langagières caractérisées par un métissage linguistique. Cette situation a pour conséquence, un contexte sociolinguistique multilingue issu des pratiques langagières qui s’organisent dans des situations différentes. En effet, cela donne lieu à des phénomènes socio/linguistiques propres aux locuteurs, qui peuvent être analysés et décryptés pour des besoins scientifiques : sociolinguistique, sociologique, socioculturel, etc. C’est le cas des difficultés d’intégration et l’acculturation de la communauté étrangère qui décident de résider au sein de la région. Des études de ces phénomènes semblent indispensables, vu les divers domaines qui peuvent en tirer bénéfice (Messaoudi, L., 2012).**

**Le technolecte sujet de cette étude est lié à un public bien déterminé. Il s’agit d’une diversité de langue parlée par les locuteurs dans des situations informelles pour parler d’un sujet souvent caractérisé comme tabou. L’objectif dans ce contexte est d’étudier les manifestations linguistiques des malades atteints de maladies sexuellement transmissibles. Des femmes présentant des besoins en santé sexuelle et reproductive à savoir; des soins en contraception, prise en charge de l’accouchement et des infections sexuellement transmissibles, etc. Les concrétisations lexicales peuvent informer sur les stratégies langagières qui conduisent à détecter certaines représentations sociales autour de ces maladies.**

**1. Technolecte de la définition à la construction**

TECHNOLECTE [terminologie, analyse du discours] : De techno- (du grec tekhnê, « art, métier, procédé »), et – lecte (sur dialecte, du grec Dialektos).

Un technolecte se définit le plus souvent comme une « langue de spécialité » parlée au sein d’une communauté technique et scientifique bien déterminée, autrement dit une « langue » employée, à l’oral comme à l’écrit, dans une situation de communication où se transmettent des informations relevant d’un champ d’expérience particulier. La spécificité linguistique d’un technolecte est censée être garantie par l’usage qui est fait du vocabulaire, par le système lexical adopté, et d’une façon générale, par la terminologie, qui témoigne de représentations conceptuelles et cognitives propres à cette communauté.

Les fondements d’un technolecte sont donc d’ordre extralinguistique, et la variation observée par rapport à la langue dite « ordinaire » ne saurait en toute rigueur recevoir la dénomination de langue, car ces spécificités linguistiques ne sont en fait que des particularités discursives. D’ailleurs, le technolecte des études philosophiques, juridiques ou médicales ne met aucunement en œuvre un système linguistique nouveau. Il ne fait qu’exploiter celui de la langue dans laquelle il s’exprime.

On ne peut pas davantage tenir ce qui est visé par le terme de technolecte pour un « sous- système linguistique » qui exploiterait, comme le déclare l’ISO à propos de la notion de langue de spécialité, une terminologie visant la non-ambiguïté de la communication. Il n’existe pas de sous-système linguistique[[1]](#footnote-1), et la variabilité des désignations ne saurait être interprétée comme la modification du système fondamental de la langue où elle s’observe.

Les linguistes parlent de "technolecte", d’une part pour recouvrir le vocabulaire utilisé par les professionnels pour communiquer entre eux, et d’autre part, pour se reconnaître. En fait, selon un point de vue sociolinguistique, une communauté linguistique se définit, moins par la nature des variétés linguistiques qu’elle utilise que par la manière dont elle les met en œuvre et les intègre dans les réseaux de communication. Dans les interactions verbales, les membres d’une communauté, disposent d’un répertoire plus ou moins vaste et ils ajustent leur conduite langagière selon l’interlocuteur, la situation et le domaine.

En effet, les domaines renvoient aux sphères de l’activité humaine. Il peut s’agir de situations ordinaires de la vie quotidienne ou d’activités spécialisées se déroulant dans un laboratoire, une salle de cours, un atelier de mécanique automobile, une clinique, un tribunal, un atelier d’artisan, etc. Les domaines spécialisés participent d’une communication à caractère fonctionnel et conduisent, au sein d’une communauté linguistique donnée, à l’élaboration d’ensembles langagiers spécifiques que nous désignons par le terme de technolectes. (Messaoudi, L., 2002).

Le technolecte est conçu comme un ensemble d’usages lexicaux et discursifs,propres à une sphère de l’activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobent la terminologie savante, les textes de haute scientificité, mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte. Il ne s’agit pas d’une langue à part, opposée à la langue ordinaire comme le supposerait l’emploi de “langue de spécialité”.

Fabienne Cusin-Berche (1994) soulignait à ce sujet : « Il n’existe pas une langue technique opposable à une langue standard, mais des usages discursifs et lexicaux propres à chaque domaine d’activité. » Il s’agit en fait, d’un savoir-dire verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir, ou un savoir-faire.

Rappelons que le technolecte n’est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Bien qu’il contienne le niveau lexical, il ne peut y être réduit. Il englobe aussi des usages discursifs. À la différence de la terminologie, le technolecte n’est pas essentiellement paradigmatique. Alors que les unités de type syntagmatique, appelées lexies complexes (Pottier, 1974) ou synapsies (Benveniste, 1966) du genre aigle pêcheur à tête blanche sont, en général, scrupuleusement évitées par les terminologues, les technolectes peuvent en contenir.

Par ailleurs, l’emploi de ce terme se justifie par la transparence sémantique des éléments qui le composent. Construit à partir de lecte, “ensemble de traits linguistiques différenciés constituant une structure”, il vient prendre place logiquement dans le paradigme dialecte, interlecte, idiolecte, sociolecte, etc. L’élément techno- réfère à un domaine de spécialité, en priorité technique, mais pas forcément. Rien ne nous interdirait de parler du technolecte de la critique littéraire par exemple. Il faut reconnaître, toutefois, que ce terme a plutôt désign**é** les usages linguistiques spécifiques à un domaine technique ou scientifique. Jusqu’à présent, l’intérêt a surtout porté sur la langue fonctionnelle en milieu professionnel (Cusin-Berche, 1994).

La présente étude comporte des aspects empiriques émanant d’une observation participante d’un réel langagier en dynamique, dans une sphère spécifique de l’activité au Maroc. Il s’agit du domaine de l’emploi populaire des technolectes médicaux chez Les femmes en âge de procréer.

**2. Présentation de l’étude**

L’étude s’est réalisée dans la région de Souss Massa. Le marché linguistique de la région est marqué par la diversité des idiomes. Chacun d’entre eux a une fonction, un prix et une valeur différents de l’autre. Ce marché est en constante dynamique liée aux facteurs et enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels et idéologiques. Les langues en contact sont ; l’Arabe Dialectale Marocain, le berbère et quelques langues étrangères propres à certains contextes professionnels et situationnels.

**2.1. Démarche de l’enquête**

Nous adoptons une approche qualitative qui a une visée descriptive et analytique des pratiques langagières des femmes en âge de procréer. Cette approche, dans ce travail, se concrétise via des entretiens semi-directifs auprès des femmes admises aux structures de santé sexuelle et reproductive. Le but est de parvenir à une expression totalement vraie du locuteur. Nos interventions ont seulement pour but d’encourager la personne interviewée à enrichir et à approfondir sa réponse. Il s’agit, dans cette étude, de repérer les différentes stratégies linguistiques employées de manière spontanée et authentique par les locuteurs en contexte situationnel.

**2.2. Constitution du corpus**

Lors des entretiens, nous avons pu récolter les expressions les plus utilisées. Il convient de noter que nous avons épargné de parler des expressions rares et qui ne sont pas connues chez le grand public.

Kandoz blma lkhanz

Amrad lwalda

H’rriqu lma

Kanboul lguih

Lmerd lkhayeb

Lwelssiss

Laamaliya sghira

Laamaliya lakbira

Aaguid laguroun

Kayzawrni lwjaa

Tah liya bnadem

Tretkat liya sguiya

Hezzit bnadem

Foum lwalda

Hezzit lwalda.

Ces segments de corpus contiennent des éléments linguistiques relatifs au code de l’arabe dialectal marocain. Il s’agit bien de la langue véhiculaire de tous les jours. Pour s’exprimer, la femme malade quelle que soit sa langue maternelle fait appel à l’Arabe Dialectale Marocain. En se basant sur ses acquis linguistiques, la locutrice procède par des expressions lexicales figées qui font références à la culture commune autour de la maladie. Quant à l’emprunt, nous relevons seulement l’utilisation du mot populaire Lcapot emprunté du français familier.

**3. Construction du technolecte**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Analyse**  **Choix lexical** | **Nom** | **Verbe** | **Adjectif** | **Expression figée** |
| 1. **Sexualité/ IST / Maladies gynécologique**   **-Discours 1 : « J’ai attrapé Al Bard d’une personne que je fréquentais régulièrement. Je lui faisais confiance et je ne mettais jamais le préservatif avec lui. Au début, je n’ai rien compris. Je ne savais pas qu’est-ce qu’il m’arrivait. « kandouz blma khanz ». J’ai demandé à une amie elle m’a dit que j’ai attrapé « le froid » et que je devais injecter des médicaments».**  **-Discours 2 : « Une fois, j’ai couché avec un petit ami qui avait un « hjjer » gonflé et rouge et juste après deux jours j’ai eu « Lhakka » avec quelque chose jaune qui ressemble au sperme qui coulait de mon vagin. Chaque fois que j’allais pour pisser, j’avais des fortes sensations de brulures. Je suis allé à la pharmacie et une employée m’a vendu plusieurs médicaments ; si je me rappelle bien comprimés que j’ai appris, ovules que j’ai mises au vagin plus une pommade».** | **-Lberd**  **-Nouar** | **-Kanssil** | **-M’takeffa** | **-Kandoz blma lkhanz**  **-Amrad lwalda**  **-H’rriqu lma**  **-Kanboul lguih**  **-Lmerd lkhayeb**  **-Lwelssiss** |
| 1. **Contraception**   **-Discours 3 : « En vérité je veux changer ma méthode contraceptive actuelle ; « Lkinna » vues l’apparition de l’acné sur mon visage, mais en même temps j’ai peur des effets indésirables de « Lbra et Selk » parce que mes amies me les déconseillent. »**  **-Discours 4 : « Après ma quatrième césarienne, mon gynécologue me parle de « Aaguid Laguroun » Certes, j’en pense souvent mais en même temps j’hésite puisque d’une part il s’agit de laamaliya lakbira puisqu’elle est définitive, d’autre part la majorité disent que c’est Haramm ».** | **-Selk**  **-Lhssab**  **-Lkinna**  **-Jlda**  **-Lcapot**  **-Lbra** | **-Auguedt** | **-Aagudda** | **-Aaguid laguroun**  **-Laamaliya lakbira**  **-Laamaliya sghira** |
| 1. **Grossesse**   **-Discours 5 : « J’ai tombé enceinte bien que j’étais vierge. En fait j’avais l’habitude de coucher avec mon copain superficiellement mais un jour « chrebt » et cil s’agit une grossesse non désirée. »**  **-Discours 6 : « A chaque fois que l’occasion se présente ma belle-mère m’insulte pour « l’Aagurra ». J’ai fait un retard de fertilité de 7 ans, durant lesquelles j’ai galéré « bach nhezz bnadem » et j’ai appliqué fidèlement tout ce qui les gens me disent même au détriment de ma santé ; Kwitt blaafya, Kllit Lmssakhen, o Chrabbet Labrikk, et beaucoup de choses pour avoir mon enfant ».** | **-Labrikk**  **-Ziyadda**  **-Tillad** | **-Kantwaham**  **-Chrebat** | **-Aagura**  **-Sebbaii**  **-Kamel**  **-Ragued** | **-Kayzawrni lwjaa**  **-Tah liya bnadem**  **-Tretkat liya sguiya**  **-Hezzit bnadem** |
| 1. **Organes Génitaux**   **-Discours 7 : « L’année précédente j’avais des saignements hors la période des règles e, j’ai consulté une gynécologue qui m’a examinée et ensuite m’a référée au laboratoire pour examiner « foum lwalda ». Les résultats étaient bonnes, du coup le médecin m’a prescrit des hormones et juste après une semaine de prise, les saignements ont cessées et j’ai pu revivre ma vie sexuelle d’une façon normale ».**  **-Discours 8 : Avant chaque rapport sexuel, je nettoie « Lahemi r’quiq » avec des bains vaginaux à base de chebba et mriwett, cela permis de désinfecter et rétracter le vagin.** | **-Laguerron**  **-Ltaht**  **-Lahjjer**  **-Lwalda** |  | **-Safha** | **-Foumlwalda**  **-Lahemir‟quiq** |

La construction syntaxique et lexicale des énoncés nous renvoie vers des synapsies à l’instar de Aaguid laguroun. La variation entre verbe et nom se fait en fonction de la situation. Le passage du mot « Lberd » à la description via le verbe « kanssil » trouve sa justification sociologique dans la recherche d’un lexique ordinaire, de tous les jours, pour désigner une infection taboue. Un euphémisme linguistique pour une identité sociologique acceptée. Le sujet parlant se retrouve dans l’obligation de considérer ladite infection comme une infection ordinaire acceptée par la société à travers l’intégration lexicale et linguistique.

Ces expressions utilisées subissent des phénomènes de variation linguistique et nous précisent les représentations des femmes vis-à-vis de leur besoin. Ainsi lesdites expressions sont connues par le grand public et ne représente pas de honte voire taboue.

L’emploi de métaphore est très fréquent vu la nature du sujet. « fam lwalda » « Laamaliya sghira ». La désignation de l’acte médical, des parties génitales se fait dans technolectes populaires d’usage quotidien dans la sphère publique et privée. Le technolecte populaire constitue une échappatoire permettant aux femmes de s’évader, du stress, de l’angoisse et d’interpréter leurs sentiments sans se soucier des stigmates sociétaux.

**3. Conclusion**

Dans cet article, nous avons essayé d’analyser le technolecte médical des femmes en âge de procréer. Nous avons tout d’abord présenté la situation socio/linguistique du Maroc et de la région Souss Massa, contexte de notre étude. Par la suite, nous avons défini le concept de technolecte et le situer dans le champ scientifique.

L’analyse du corpus a permis de constater que les locuteurs communiquent leurs représentations en usant de différents technolectes populaires. Cet usage s’applique par des constructions syntaxiques et lexicales spécifiques. Il convient de préciser que le l’activité linguistique des locuteurs est spontanée et s’inscrit dans la réalité sociolinguistique du pays.

Le technolecte repéré et analysé se construit généralement en Arabe Dialectal, seul code langagier oral maîtrisée par les personnes en question. Il touche aux différentes classes grammaticales paradigmatiques mais également syntagmatiques sous forme d’expression figée, comme nous l’avons bien signalé dans notre corpus.

**Bibliographie**

Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale. t. I. Paris, Gallimard.

Gaudin, F. (1996). Compte rendu de l’ouvrage de Pierre Lerat, (1995) : Les langues spécialisées, coll. Linguistique nouvelle, Paris, PUF, 201 p. In : Meta : journal des traducteurs/Meta : Translators’ Journal, vol. 41, n° 1, p. 172-174. <http://id.erudit.org/iderudit/002817ar>

Lerat, P. (1995). Les langues spécialisées, Paris, PUF.

Messaoudi, L. (1986). Les emprunts au français dans la terminologie scientifique arabe. Publications du CILF, Rabat.

Messaoudi, L. (2013). Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc. *Langage et société*, 143, 65-83. <https://doi.org/10.3917/ls.143.0065>.

Messaoudi. L. (2002). Technolectes savants, technolectes ordinaires : quelles différences ?in : Sur les technolectes, Rabat, Imp Rabatnet, pp. :39-47.

Pottier, B. (1974). Linguistique générale. Théorie et description. Paris, Hachette.

1. ce que rappelle fort pertinemment (Lerat, 1995) dans ‘Les langues spécialisées’, PUF, 1995 [↑](#footnote-ref-1)